

## **Conseil du 6<sup>e</sup> Arrondissement**

### **Séance du lundi 8 juin 2026**

#### **Vœu relatif à la réorganisation du temps périscolaire du soir autour d'études dirigées de 16h30 à 18h00**

---

Considérant que le morcellement des activités périscolaires actuelles nuit à la cohérence éducative et fatigue inutilement les élèves en fin de journée ;

Considérant que les conditions de travail dégradées des agents ne permettent pas de mener des projets d'animation complexes et sécurisés en fin de journée ;

Considérant que l'organisation actuelle des temps du soir, en raison des manques de moyens humains s'apparente souvent à de la simple garderie ;

Considérant la perte de confiance des familles envers le personnel recruté par la Ville et, plus largement, envers l'enseignement public ;

Considérant qu'aujourd'hui, il existe des études surveillées, encadrées par des animateurs ;

#### **Le Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement émet le vœu que :**

La Ville de Paris mette en place des études dirigées les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h en école élémentaire.